



nombre d'heures minimum par jour CDI temps partiel/ animation

Par **Pomdeter**, le **08/10/2012** à **09:49**

Bonjour,

Je suis embauchée en CDI à temps partiel. Je voudrais savoir quel est le nombre d'heures minimum par jour de travail. Est-ce que mon patron peut m'appeler pour moins de deux heures de travail par jour. Je dépend de la convention de l'animation. Merci.

Par **P.M.**, le **08/10/2012** à **11:54**

Bonjour,

Déjà l'horaire de travail du temps partiel devrait figurer au contrat de travail mais a priori, il n'existe aucune durée minimale...